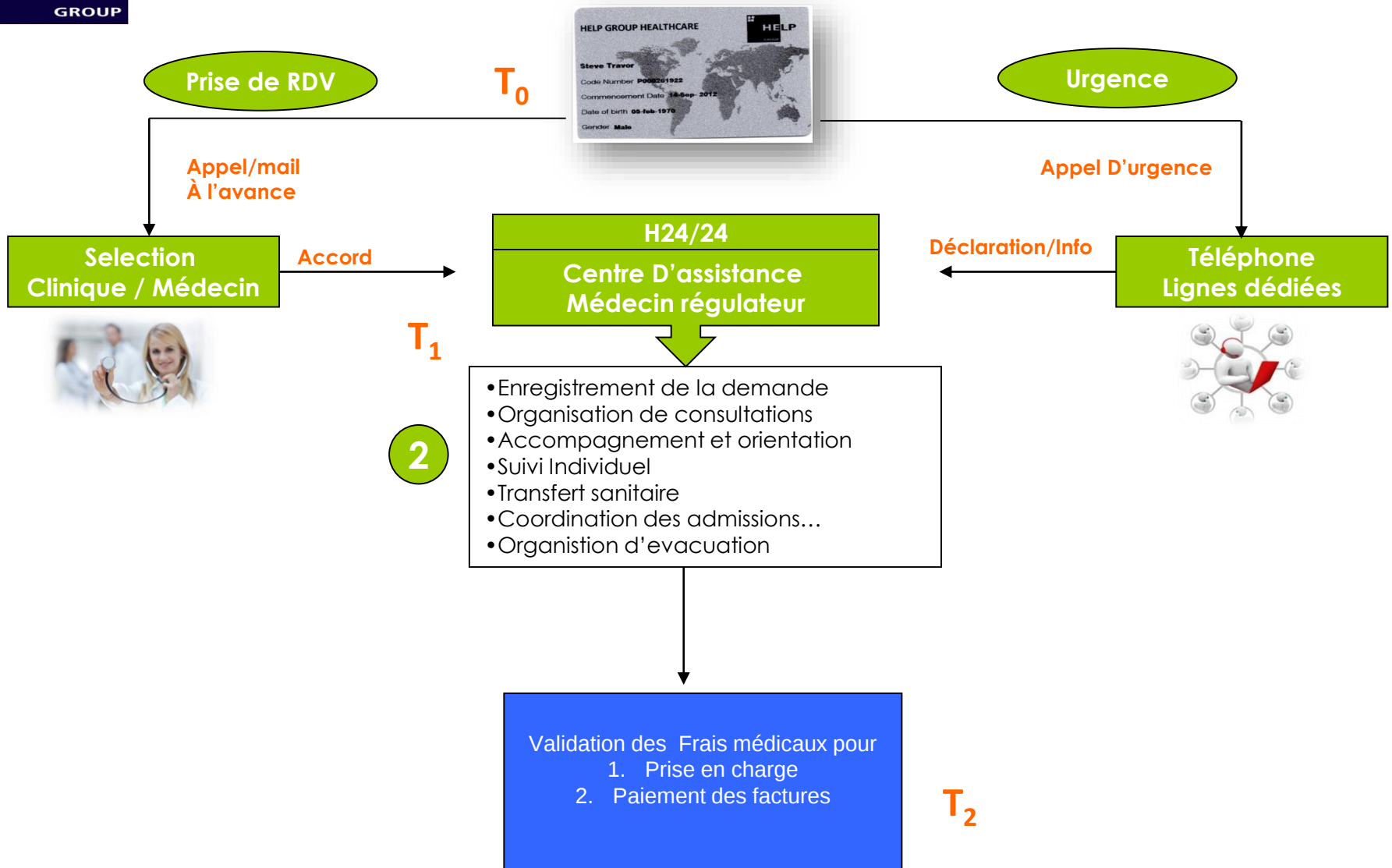
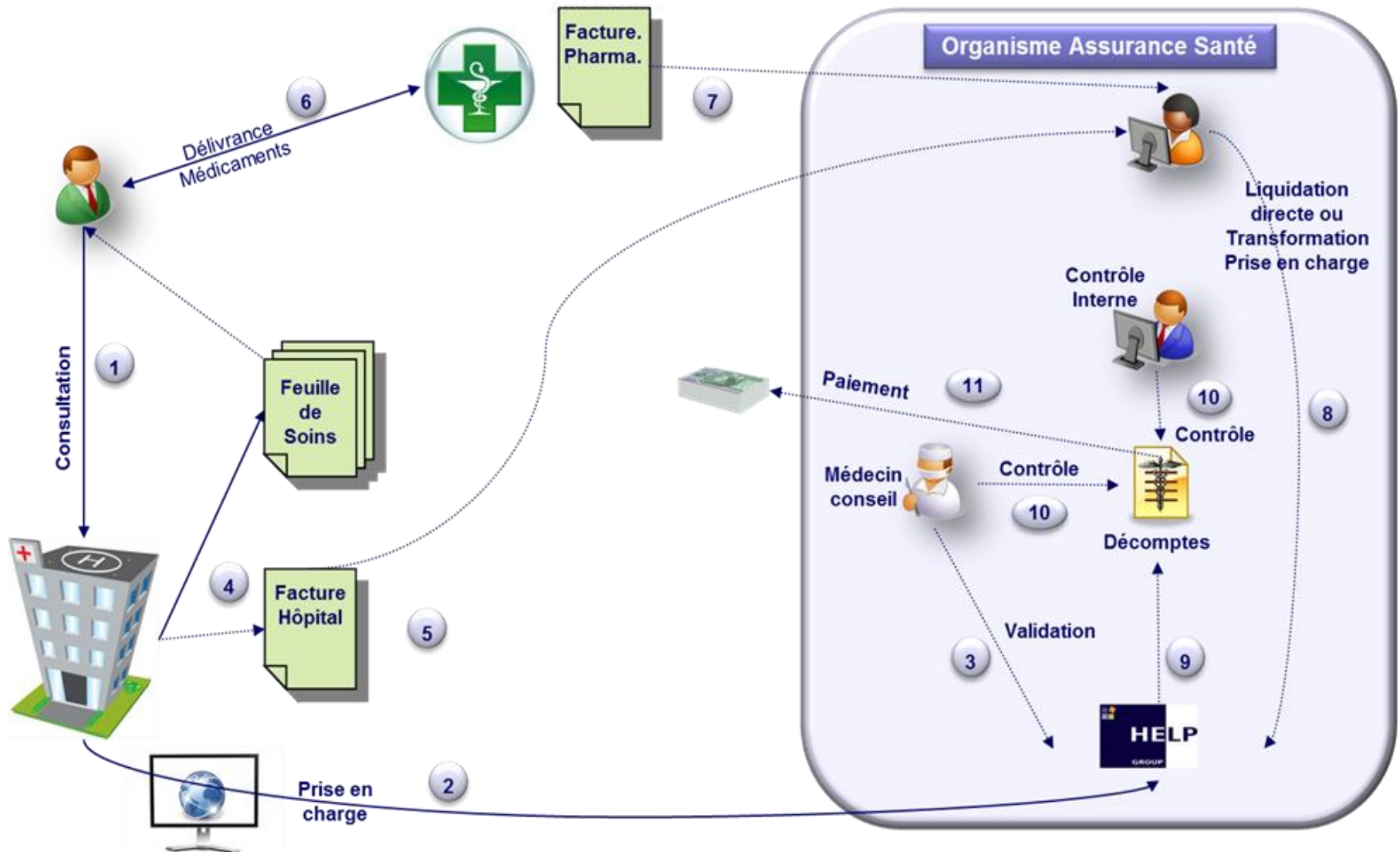


Process d'Assistance Médicale à L'étranger



Circuit de soins



L'assistance Médicale à l'étranger comprend :

- Un service d'accueil et d'assistance 24h/24 au téléphone avec des [lignes dédiées](#) hébergées dans notre centre d'assistance pour assurer la réception des appels et l'enregistrement des demandes d'assistance médicale,
- Activation de [l'un de nos Médecins Régulateurs](#) suite à un appel d'un employé du client ou d'une personne qui l'accompagne demandant une assistance médicale et orientation vers la structure sanitaire adaptée à l'état de santé du patient (cabinet médical, clinique, hôpital)
- Organisation d'une visite médicale à domicile du patient en cas de besoin,
- Transfert du patient vers la structure sanitaire d'accueil, si son état de santé l'exige, par une ambulance équipée avec assistance médicalisée ou non médicalisée VSL.
- [Coordination](#) des admissions dans la structure sanitaire choisie avec un [Suivi individuel](#) de chaque cas hospitalisé
- Prise en charge des frais médicaux et [contrôle des coûts](#) d'hospitalisation
- Mise en place et organisation d'une évacuation médicale aérienne vers le pays d'origine du patient (Rapatriement) ou vers un autre pays, si son état l'exige et sur demande du client.